

Manège de la Grande Ecurie du château de Versailles

Présentation de
l'Académie du spectacle équestre
dirigée par Bartabas

Mardi 26 mars 2002

Communiqué de presse

Création d'une Académie du Spectacle Equestre dans la Grande Ecurie du château de Versailles

Sur proposition de Bartabas, fondateur et directeur du Théâtre Zingaro, et de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles, le ministère de la Culture et de la Communication et le département des Yvelines ont décidé de financer l'installation de l'Académie du Spectacle Equestre dans la Grande Ecurie du château de Versailles, sur le domaine dépendant de l'Établissement public de Versailles.

Le projet a été présenté aujourd'hui en présence de Catherine Tasca, Ministre de la Culture et de la Communication, Franck Borotra, Président du Conseil général des Yvelines, Etienne Pinte, Député-Maire de Versailles, Hubert Astier, président de l'établissement public du musée et du domaine national de Versailles et Bartabas.

Il s'agit de mettre en place une école qui assurera la transmission d'un savoir équestre appliqué au spectacle, et offrira au grand public l'accès au travail de répétition, et donc au processus de création. L'objectif est en outre de présenter à Versailles des spectacles permanents dans le Manège de la Grande Ecurie établissant par là une collaboration artistique avec les grands événements du Château et un lien affirmé avec la création artistique contemporaine.

Le projet fera revivre la Grande Ecurie, le Grand Manège et les galeries selon leur vocation première. Les travaux seront confiés à Patrick Bouchain, architecte, et connaisseur des milieux du spectacle.

L'Académie du Spectacle Equestre ouvrira ses portes au début de l'année 2003. La direction en sera confiée à Bartabas.

Mardi 26 mars 2002

Contacts presse / communication

Académie du spectacle équestre / Théâtre équestre Zingaro : Nathalie Gasser 06 07 78 06 10

Ministère de la Culture et de la Communication : Marjorie Lecointre (DIC) 01 40 15 83 31 / Brigitte Jais (DMDTS) 01 40 15 89 02

Château de Versailles : Ariane de Lestrangle 01 30 83 77 07

Crédits photos du dossier de presse : Pascal Victor

Sommaire

1 / Présentation de l'Académie du spectacle équestre	page 4
2 / Le besoin de transmettre	page 4
3 / Transmission du savoir équestre	page 5
4 / L'enseignement : recevoir, donner	page 5
5 / Les échanges artistiques	page 8
6 / Le fonctionnement économique de l'Académie	page 8
7 / L'aménagement de la Grande Ecurie	page 9
8 / Le château de Versailles au cœur de la tradition équestre	page 10

Annexe

L'Ecole des femmes	page 12
--------------------	---------

1 / Présentation de l'Académie du spectacle équestre

L'Académie du Spectacle Equestre, dirigée par Bartabas, ouvrira ses portes au début de l'année 2003 dans la Grande Ecurie du château de Versailles.

Cette Académie se donne quatre objectifs :

- Assurer la transmission d'un «savoir équestre et artistique»,
- Mettre en place une formation supérieure au spectacle équestre, donnant lieu à des représentations publiques,
- Permettre au grand public d'accéder à la part la plus secrète des spectacles : le travail des chevaux et des écuyers au sein du manège,
- Offrir à Versailles, par des spectacles dans le manège et par une collaboration artistique aux grands événements du Château, un lien fort avec la création contemporaine.

Cette installation d'une Académie du Spectacle Equestre dans la Grande Ecurie présente cinq avantages :

D'ordre éducatif : une lacune est comblée dans cette discipline en plein développement.

D'ordre artistique grâce à la présence d'un créateur de renommée internationale à Versailles.

D'ordre historique : les bâtiments historiques seront ainsi rendus à leur vocation première, l'activité équestre.

D'intérêt public : un nouvel espace est offert au grand public.

D'ordre économique, par l'exploitation nouvelle du potentiel touristique du site.

D'ordre urbanistique : L'espace est situé à la jonction du château et de la ville.

2 / Le besoin de transmettre

Une des questions majeures qui se posent depuis de nombreuses années au fondateur du Théâtre équestre Zingaro est celle de la transmission. Depuis bientôt vingt ans et chaque jour de l'année, Bartabas et les siens ont pu vérifier à quel point une structure d'enseignement manque cruellement dans le champ du spectacle équestre afin d'assurer un suivi de formation et de fixer un véritable cadre pédagogique à un enseignement basé sur l'utilisation du cheval en spectacle.

Si la pratique de l'équitation a considérablement évolué depuis une trentaine d'année, la pédagogie de l'art équestre n'a en revanche pas évolué dans l'esprit général.

Considérant l'équitation comme un art, il semble normal qu'il soit enseigné comme d'autres arts majeurs, et associé à d'autres pratiques artistiques. L'art équestre n'étant pas que méthodique et mécanique, c'est en développant la sensibilité artistique des cavaliers, que l'on pourra les mener au spectacle équestre total.

La confrontation directe d'élèves à l'excellence technique et artistique du travail de Bartabas est un des éléments essentiels du projet. Rappelons en effet que son travail à la tête de Zingaro, jugé partout en Europe et dans le monde comme un art à la fois exigeant et populaire, repose sur un double mouvement : celui, ancestral et patient, qui le conduit à réinventer chaque jour, dans l'éternel cercle de la piste, le rapport de l'homme et du cheval et celui qui l'entraîne à

s'inscrire dans la modernité, à dialoguer avec les arts d'aujourd'hui, qu'il s'agisse de la musique, de la danse, de l'architecture, de la sculpture, du cinéma, de la vidéo.

Un grand créateur à la direction artistique d'une école est la garantie du maintien de l'enseignement au meilleur niveau, de la vitalité de la pédagogie grâce à sa confrontation permanente avec un travail artistique en mouvement.

Bartabas a donc souhaité saisir cette chance unique de développer un projet d'école de la transmission de l'art équestre. Les circonstances offertes sont exceptionnelles : cette école sera en effet reliée à la fois au meilleur de la création contemporaine (Zingaro), à celle de l'une des plus belles traditions équestres, - l'Ecole de Versailles -, et sera ainsi en dialogue constant avec l'un des plus prestigieux patrimoines de l'humanité.

3 / La transmission du savoir équestre

La transmission du savoir équestre repose sur le rapport maître à élève et sur celui du cavalier à son cheval. Il n'existe pas de formation accélérée à la technique équestre. La maîtrise de l'art équestre s'acquiert lentement, au rythme d'un homme et d'un cheval qui (s') apprennent. Ce rythme d'apprentissage fait la valeur et la beauté de cette transmission. Une école équestre de cette qualité ne peut fonctionner de la même façon que les organismes de formation habituels.

Il y a une spécificité de l'apprentissage du spectacle équestre qui non seulement doit être reconnue et respectée pour ce qu'elle est mais qui doit également, et c'est sans doute là encore un des messages de Bartabas, raconter quelque chose de l'histoire des hommes et de la transmission de leurs savoirs.

Une école équestre peut avoir l'ambition d'être une école différente « où se réenseigne l'enseignement ».

4 / L'enseignement : recevoir, donner

Fonctionnement pédagogique

Si aucun art n'est susceptible d'un enseignement dogmatique, l'art équestre l'est moins que tout autre. Ce qui s'apprend passe par l'échange, entre le maître et son élève, entre le cavalier et son cheval, et ici, entre les élèves eux-mêmes.

L'Ecole se donne pour but non pas de former de simples virtuoses de la piste mais bien d'aider au développement de la personnalité artistique et du comportement social de chaque élève.

Le groupe d'élèves écuyers sera donc intéressé au fonctionnement pédagogique de l'Ecole comme on peut le faire au sein d'une Compagnie. Toutes les décisions seront prises de concert avec eux. Les intervenants eux-mêmes seront choisis en concertation entre les élèves et Bartabas. Sans doute cette responsabilisation devra trouver sa traduction dans les statuts, sous une forme proche du « sociétariat ».

Le projet de l'Académie repose sur un double principe : le travail du cheval dans la légèreté, le libre consentement et le respect de son intégrité et la sensibilisation des élèves à d'autres disciplines artistiques pour d'une part, approfondir leur culture générale et d'autre part comme éveil de leur personnalité.

Par ailleurs, les élèves participeront à un véritable travail de création, le spectacle proposé dans le Manège et mis en scène par Bartabas aura l'ambition d'être un spectacle d'une haute exigence artistique. Il exprime cette exigence sous la forme d'un simple précepte : « donner, recevoir » ; en équitation « prendre, rendre ». Dès lors, cette implication suppose de la part de chaque élève écuyer un engagement qui dépasse le seul entraînement technique. Il s'agira pour chacun d'eux de choisir un mode de vie.

Recevoir, donner, échanger, s'impliquer : l'Académie des Grandes Ecuries, première véritable école du spectacle équestre, n'aura de sens que si elle s'appuie sur ces principes.

Recrutement des élèves

Les élèves seront recrutés sur dossier (de solides bases équestres seront exigées) puis à la suite d'un stage-audition en été 2002 par un jury présidé par Bartabas. L'appel à candidature sera international.

L'objectif est de pouvoir ouvrir l'école début 2003. Chaque promotion comportera douze titulaires (18 à 26 ans) et sera majoritairement ouverte aux femmes. Chaque élève bénéficiera d'un contrat de qualification de deux ans, prenant ainsi financièrement en charge leur formation. C'est avec ce premier groupe d'un haut niveau équestre que sera transmis un savoir faire autour du dressage et du spectacle équestre. On peut les considérer comme des « sociétaires » de l'Académie.

Deux jeunes seront également recrutés sous contrat d'apprentissage et encadrés par un responsable d'écurie. Ils recevront une formation reconnue de palefrenier.

Les enseignants

Le corps enseignant sera placé sous la direction pédagogique de Bartabas. Il sera constitué de deux maîtres écuyers permanents qui vont encadrer le travail quotidien des chevaux ainsi que la bonne tenue des écuries et d'un professeur permanent de voltige classique.

A l'enseignement de Bartabas et du corps enseignant permanent de l'Académie, s'ajoutera un collègue d'écuyers de renom qui viendront animer ponctuellement des stages ou « master-classes » permettant ainsi aux élèves de s'ouvrir à d'autres approches et d'affiner leur technique équestre.

D'autre part l'Académie fera ponctuellement appel à des artistes ayant une pratique du cheval et ayant connaissance de la technique et de l'exigence du spectacle équestre. Ils enseigneront :
. le dessin et la sculpture, pour améliorer les connaissances morphologiques du cheval et sa représentation

- . la musique et le chant (Histoire et décryptage de la musique pour développer le sens du rythme ; la technique du chant pour développer la personnalité des élèves)
- . la danse et les arts martiaux, pour la connaissance et la musculation du corps. (Capacité pour le corps d'absorber et de comprendre le mouvement du cheval).
- . l'escrime, pour développer la rapidité et les réflexes.

Des enseignements sur les nouvelles médecines vétérinaires par un ostéopathe-acupuncteur seront dispensés aux élèves lors de séances de soins appliquées à leur propre chevaux.

Les élèves pourront bénéficier d'une bibliothèque et d'une vidéothèque dont le contenu sera enrichi par la captation des « master-classes » de Bartabas et des écuyers du collège ainsi que du processus de création des spectacles. Tous les travaux et stages de l'Ecole seront filmés pour constituer la mémoire vive d'une Académie en développement.

La cavalerie

La cavalerie est une dotation du Théâtre Equestre Zingaro. Actuellement présents dans la cavalerie de Zingaro, les chevaux ont l'expérience du spectacle et vont aider aux débuts de l'Académie. Il s'agit d'une vingtaine de chevaux lusitaniens, (chevaux qui ont fait la gloire de l'Ecole de Versailles au XVIIIème siècle) cremelo aux yeux bleus. Chaque cavalier se verra attribuer un cheval d'expérience ainsi qu'un jeune cheval à former dont il aura la responsabilité. Le département voltige bénéficiera de trois chevaux : un réservé pour le spectacle, deux pour la formation des élèves.

L'Emploi du temps quotidien

Tous les matins par sessions d'une heure, des élèves, en costume, travailleront leurs chevaux en musique dans le manège devant le public visitant les écuries et le manège. Ils seront ainsi immédiatement confrontés à cette rencontre quotidienne avec le public (comportement, tenue etc.) et seront déjà « en situation de spectacle ». L'après-midi sera consacré à l'enseignement des différentes matières mentionnées précédemment.

Lorsque les élèves auront acquis la maturité artistique suffisante, des reprises en musique chorégraphiées par Bartabas, auront lieu les week-end dans le Manège. Cette formation aboutira à un spectacle baroque, chaque printemps-été à partir de la seconde année, joué au sein même du manège.

Diplômes et ouvertures

Les élèves quitteront l'Académie avec un diplôme validant une expérience tant au niveau du dressage des chevaux que de la pratique du spectacle. Ils pourront se mettre à disposition de différents projets artistiques ou créer leur propre spectacle ou compagnie. Le Théâtre Equestre Zingaro portera une attention toute particulière aux élèves en fin de cursus. Leur intégration possible au sein de la compagnie représente un débouché supplémentaire dans leur vie professionnelle future.

5 / Les échanges artistiques

Dans le Manège, outre le travail quotidien avec les chevaux - travail qui sera visible pour le public en semaine, il sera proposé une fois la formation des élèves acquise, des reprises en musique chorégraphiées par Bartabas durant le week-end. Dans ce cadre il est envisagé un rapprochement avec le Centre d'Etudes Baroques ainsi qu'avec le Conservatoire de Musique de Versailles.

L'Académie entretiendra bien entendu des relations étroites avec l'Etablissement public du château. Une collaboration aux grands événements de plein air orchestrés par le château est envisagée : Grandes Eaux, fêtes musicales, spectacles nocturnes.

Lien avec le château, lien avec la ville, l'Académie du Spectacle Equestre joue totalement son rôle de médiation entre passé et présent, l'art et le public. Elle participera à cet effort d'éducation revendiqué par Bartabas : le cheval comme instrument d'apprentissage. Juste retour des choses après un siècle qui crût pouvoir se passer de lui.

Ainsi, contribuer à redonner à Versailles le goût de la fête équestre, y attirer le grand public, n'est pas l'un des moindres intérêts de l'installation d'une Académie du spectacle Equestre dans les Grandes Ecuries de Versailles.

6 / Le fonctionnement économique de l'Académie

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public de Versailles a accordé une concession de dix ans à l'Académie du Spectacle Equestre. La concession comprend la jouissance de la Grande Ecurie, du Manège, d'une Cour attenante au manège, d'une cour de service, de locaux annexes.

Les investissements nécessaires aux aménagements entraînés par l'installation de l'Académie dans les Grandes Ecuries sont pris en charge par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Conseil Général des Yvelines et l'Etablissement Public du château (qui est également le maître d'ouvrage des travaux).

La ville de Versailles participera au financement de l'édification d'une « Conque » sur la place de l'Europe jouxtant l'arrière du Manège. Le Conseil Régional d'Ile-de-France a également été sollicité et a fait part de son intérêt pour le projet.

La viabilité économique de l'Académie et son fonctionnement quotidien seront assurés par :

- Sa forte capacité à développer ses recettes propres grâce au potentiel de public visitant le Château (environ 2.5 millions de visiteurs payants en 2000), et par le public francilien (scolaires, ville de Versailles et environs, clubs hippiques etc.) Les entrées payantes pour la visite du manège et des écuries, ainsi que pour les spectacles constitueront une ressource importante pour l'Académie.
- Un soutien sous forme de mécénat spécifique et de conventions conclues avec de grandes entreprises pour l'aide au fonctionnement.

7 / L'aménagement de la Grande Ecurie

Bartabas a confié la réalisation des aménagements scéniques de l'Académie à **Patrick Bouchain**, avec lequel il a de longue date établi des rapports de complicité et de dialogue : pour la réalisation du Théâtre Equestre d'Aubervilliers ou lors de la participation à la manifestation commémorative de Valmy, dont Patrick Bouchain fût le concepteur. Il apprécie son travail sur le bois (comme à la Grange au lac d'Annecy) et sa connaissance du spectacle vivant.

Le manège de l'Ecole dans la Grande Ecurie du Roy s'installe en creux, comme une boîte dans la boîte, dans le bâtiment existant.

Le projet se décompose en deux espaces singulièrement différents :

- La scène qui occupe les deux tiers de la surface, est constituée d'un sol en tourbe rapporté sur le dallage existant, de deux coulisses habillées de miroirs et d'un lointain constitué d'un décor peint.
- Le tiers restant est occupé par la salle, d'une capacité d'environ 800 spectateurs dans sa plus grande jauge. Elle est traitée comme le décor du spectacle qui va se jouer sur scène : c'est un petit écrin de bois comportant ses propres références architecturales, à la fois facilement identifiables, trans-historiques et modernes. Comme le Théâtre Farnese de Parme, il n'est constitué que de planches assemblées, superposées, clouées, qui déterminent un volume introverti à l'intérieur du grand volume existant : il comporte ses propres structures, ses propres escaliers, ses balcons et son cadre qui le referme sur lui-même.

Les entrées et les sorties des chevaux se font par le lointain dont il faudra reconstituer la grande porte – derrière laquelle sera installée la conque – et par le côté jardin où est implantée la carrière.

Le public accède à la salle par le côté, sous les gradins fixes soutenus par une forêt de poteaux cylindriques. Il sort par les côtés en partie basse et par deux escaliers existant de part et d'autre de la salle depuis la passerelle haute. La partie inférieure du gradinage est démontable et peut laisser la place à une fosse d'orchestre. La partie centrale peut être démontée pour permettre des entrées et des sorties de chevaux par la porte principale.

Sur la Cour de l'Europe, sera installé un espace supplémentaire au manège existant ; une structure circulaire fermée par une enceinte en charpente et habillage bois formant le pendant de la salle : « la conque »

Cette conque sera :

- un espace de contact entre l'activité de l'Ecole et la ville
- un espace d'exercice et de démonstration
- un espace d'échauffement des chevaux avant leur entrée en scène par la grande porte du fond du manège.

Pour réaliser ce programme, il a été donc imaginé une construction légère, démontable et sans fondations, posée dans la Cour de l'Europe à une distance de 8 mètres du manège et en liaison avec celui-ci.

Cette construction d'un diamètre de 18 mètres et d'une hauteur de 10 mètres est constituée d'une charpente bois, d'une couverture toile et d'une peau réalisée en panneaux de bois. Elle comporte plusieurs galeries techniques périphériques. La galerie la plus basse est accessible au public.

8 / Le château de Versailles au cœur de la tradition équestre

Lorsque le château de Versailles devint résidence officielle, Jules Hardouin – Mansart construit deux édifices jumeaux pour abriter les quelques 600 chevaux du roi, mais aussi les écuyers, les palefreniers, les musiciens et les pages. Bâtiments remarquables par leur ampleur, par la noblesse de leur architecture et par la qualité de leur décor sculpté, ils ferment harmonieusement la Place d'Armes. Elevées à partir de 1679 et achevées dès 1683, les Ecuries de Versailles furent menées à leur point de perfection.

La Grande Ecurie

Son nom ne doit rien à sa taille – identique à celle de la Petite Ecurie – mais vient du fait qu'elle était placée sous l'autorité du Grand Ecuyer qui avait la charge des chevaux de main parfaitement dressés pour la chasse ou la guerre, et réservés à l'usage des rois et des princes. Une de ses galeries abrite aujourd'hui le musée des Carrosses.

La Petite Ecurie

Dirigée par le Premier Ecuyer, elle abritait carrosses, voitures, chevaux d'attelage, mais aussi des montures ordinaires qui étaient à la disposition de la Cour.

La Grande Ecurie, forme, en symétrie avec la Petite Ecurie au sud, le décor grandiose de la Place d'Armes précédant le Château de Versailles, et marque de façon significative la base du trident constitué par les avenues de Saint-Cloud, de Paris et Sceaux. Elle occupe un vaste terrain trapézoïdal entre ces deux premières avenues, ouvrant sa façade principale, face au Château, par une majestueuse cour ordonnancée.

L'art du dressage, développant un sens aigu – et presque inégalé depuis lors – de l'adresse et du courage dans l'éducation du prince et du gentilhomme, connut sa perfection à Versailles et son apogée au milieu du XVIII^{ème} siècle.

Poussant cet art à son sommet, sa représentation devint également source de divertissement ; l'on sait la passion de Louis XIV pour les spectacles d'art équestres les plus aboutis, sachant la splendeur des carrousels d'alors ou bien l'attrait des courses de bague. La Grande Ecurie ainsi que sa carrière servirent donc également de cadre à ces festivités royales, manifestations qui s'étendirent même au théâtre et à l'opéra dans le grand manège central. Dans ce dernier, une

salle de spectacle fut créée de toutes pièces en 1745 par Slodtz et Perrot pour les représentations données à l'occasion du mariage du Dauphin. Cet aménagement dura près de sept ans et fut ravagé par un incendie le 3 septembre 1751. Très endommagé, le manège se dégrada peu à peu, sa charpente s'effondra à la fin du règne de Louis XVI et il disparaît des plans à l'époque de Louis-Philippe.

Il fallut attendre Napoléon Ier et sa volonté de réinstaller chevaux et pages dispersés par la Révolution pour voir la Grande Ecurie restaurée, mais elle fut de nouveau désaffectée quand les souverains renoncèrent à résider à Versailles. De 1849 à 1852, elle fut le siège de l'institut Agronomique puis celui de l'Ecole et du Mess des Officiers de l'Artillerie de la Garde.

C'est à cette occasion que le manège fut entièrement reconstruit par l'architecte Charles Questel en 1855. L'emplacement vacant de l'ancienne carrière fut utilisé quant à lui par une caserne d'artillerie et de grands ateliers de construction d'affûts. Désormais affectée à l'Armée, la Grande Ecurie reçut après la Commune, une partie des bureaux de la justice militaire et les conseils de guerre, chargés de juger les communards, siégèrent dans le manège.

L'armée évacua progressivement les locaux de 1950 à 1965. Restaurée au cours des années 1970 dans son enveloppe architecturale primitive après un siècle de déchéance, elle est depuis occupée par diverses administrations. Largement défigurée dans sa distribution intérieure, c'est aujourd'hui une coquille sans âme, ignorée du public qui ne la conçoit finalement que comme un décor de théâtre. Elle renferme pourtant de beaux espaces, vestiges de la splendeur passée des écuries royales, et fortement susceptibles de se prêter à des usages multiples mieux appropriés. Côté ville, une réflexion s'impose également sur le véritable devenir du «terrain d'Europe», emplacement de l'ancienne carrière du Roi, laissé depuis en déshérence, où la jonction entre la cité et le Château souffre d'une plaie jamais totalement cicatrisée.

Annexe

L'Ecole des femmes

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, on pouvait se demander quel serait l'avenir du cheval. N'ayant plus de réelle utilité, ni pour les armées, ni pour l'agriculture, ni pour le transport désormais mécanisé, il semblait condamné. Exclu des champs de bataille et des champs de labour, ne lui restait plus comme champ d'activité que le sport, le loisir et le spectacle.

Aussi longtemps que le cheval avait été un outil de production, un instrument de domination ou un symbole de pouvoir, les hommes, naturellement, en avaient autant que possible, éloigné les femmes : le monde du cheval est resté jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale un monde presque exclusivement masculin. Du jour où les hommes ont, pour les raisons évoquées, déserté cet univers, les femmes s'y sont engouffrées en masse.

On estime qu'aujourd'hui en France, 80% des équitants sont de sexe féminin. Le phénomène commence très tôt : dans les poney clubs, les petites filles y sont majoritaires. La rapidité de l'intégration des femmes dans le monde hippique doit pouvoir également s'expliquer par le fait que l'équitation est sans doute l'unique discipline sportive où hommes et femmes sont jugés à égalité, rivalisent sur le même terrain et dans les mêmes conditions, sans aucun « handicap ».

Le phénomène y est perceptible jusqu'au plus haut niveau : les femmes accaparent les médailles d'or non seulement au dressage, discipline réputée « douce » mais aussi en saut d'obstacles et même en « complet ».

Aucun secteur hippique, aucune activité équestre, aucun métier proche du cheval n'échappe aujourd'hui aux femmes.

Dès lors, conscient de ce phénomène et souhaitant répondre à cette évolution, Bartabas souhaite que les quinze élèves recrutés soient principalement des femmes.